



COMPTE-RENDU

Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées

22 octobre 2018

Etaient présents :

.

Assistaient également :

.

Etaient excusés :

Ordre du jour :

- 1 - Rapport d'activités 2017
- 2 - Label TWISTO ACCESS
- 3 - Point TRAM – Réseau de substitution
- 4 - Questions diverses

1. Rapport d'activités 2017

Un point est réalisé sur les travaux réalisés en 2017 dans les domaines suivants : Voirie et espaces publics, Service de transports collectifs et intermodalité, Cadre bâti et Logements.

a. Voirie et espaces publics

Feux sonores : 45 modules sonores ont été installés en 2017

Stationnements pour personnes en situation de handicap : 30 places de réalisées

Divers aménagements ont également été réalisés (voir présentation).

Un point est également réalisé concernant les plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces publics (PAVE).

L'objectif de la communauté urbaine étant de réaliser des PAVE pour chacune des communes du territoire.

Services de transm

2. Restauration collective : Retour de l'enquête menée par la Région

Une présentation est réalisée par Mme SALMON de la Chambre d'Agriculture et Mme PARIS de l'Association Bio Normandie.

Tout d'abord, il est exposé la méthodologie proposée pour les collectivités volontaires de Caen la mer pour l'approvisionnement local.

Ensuite, un bilan de la formation des cuisiniers organisée par l'Association Bio Normandie a été réalisé. Le retour de cette journée est positif et il sera proposé de réorganiser ce même type de journée.

Un bilan est également fait sur l'ensemble des collectivités de Caen la mer dont les restaurants scolaires s'approvisionnent en produits locaux. Peu de communes ont répondu (10).

Il va falloir avoir une réflexion pour mobiliser les communes.

Mme BURGAT explique qu'il s'agit d'un choix politique et que les services doivent trouver les moyens de mettre en œuvre ce choix.

Une relance sera faite ultérieurement auprès des communes. Mme SALMON tiendra M. LAUDRIN informé de l'avancement du dossier.

3. RGPD : solution proposée

M. Olivier CATHERINE rappelle que le RGPD est l'initiale de Règlement Général pour la Protection des Données et désigne la dernière directive européenne concernant les données personnelles, publiée en 2016 et étant entré en application dans les états membres le 25 mai 2018.

Les collectivités territoriales étant concernées par la collecte de données personnelles de leurs administrés, un registre de traitement des données personnelles est présenté à destination des communes. Ce document regroupe différentes informations selon plusieurs domaines et catégories de données.

Ce travail peut être réalisé par les communes elles-mêmes ou bien celui-ci peut être délégué au SMICO, en contrepartie d'une rémunération comprenant l'adhésion et les prestations. Plusieurs communes de Caen la mer sont déjà adhérentes.

La prestation de ce syndicat serait de :

- Informer et sensibiliser les agents
- Assurer le diagnostic
- Donner des préconisations pour la mise en conformité
- Etablir un plan d'actions
- Produire un bilan annuel
- Accompagner la commune dans la mise en conformité

Il faudra un référent par commune.

Les élus trouvent cette hypothèse intéressante compte tenu du coût.

Pour Mme BURGAT, le SMICO réalise un travail de qualité et il n'y aurait pas besoin d'un service commun. Ce serait une solution simple et efficace.

M. CATHERINE précise également que ce travail sert en cas de contrôle de la CNIL.

4. Partenariats : CNFPT et ADEME

Mme BURGAT fait un point sur ces deux partenariats.

Pour le CNFPT, 2 stages ont été organisés : Techniques manuelles de nettoyage des locaux de type administratifs et Prévention TMS pour les agents d'entretien et les ATSEM et sécurité incendie dans les ERP.

Pour le partenariat avec l'ADEME, Caen la mer est maître d'ouvrage des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux.

Elle perçoit les aides de l'ADEME et du SDEC et facture le solde à la commune.

4 communes seulement ont demandé à bénéficier de ce programme (Bénouville, Démouville, Ifs et Thue et Mue).

5. Point sur les services communs

Un point rapide est fait sur les services communs :

- ADS :

Fonctionne bien, les agents des communes sont arrivés à la Communauté urbaine. Les agents d'accueil sont restés dans les communes.

- Archives :

Mise en œuvre au 1^{er} octobre 2018 – Mutualisation limitée à la communauté urbaine, la ville de Caen et CCAS de Caen – Etude système d’archivage électronique et projet de service en cours.

- Etudes juridiques et contentieux :

Pour Mme BURGAT et M. DELBRUEL le service fonctionne très bien et est très réactif.

- Informatique :

Pas intéressant pour la commune de Iffs car il y avait une différence de 70000€.

6. Point sur les marchés lancés

Un bilan sera fait lors du prochain comité de pilotage sur l’ensemble des marchés.

Le marché de matériel de reprographie étant relancé, les nouvelles dates sont les suivantes :

- Date de remise des offres : 14/01/2019
- Date de la CAO : 19/02/19